

Signaler un évènement indésirable est utile
pour améliorer votre prise en charge et celle des autres



Un évènement indésirable associé aux soins (EIAS) dans les établissements de santé, est défini selon le décret 2010-1408 du 12 novembre 2010, comme tout incident préjudiciable à un patient survenu lors de la réalisation d'un acte de prévention, d'une investigation ou d'un traitement.

Quel évènement devez-vous signaler ?

- Tout évènement susceptible d'avoir un impact sur votre prise en charge ou votre sécurité

Comment signaler un évènement indésirable ?

1. A L'ÉTABLISSEMENT :

- **en flashant ce QR code** avec votre smartphone ou rendez-vous sur la page sur notre site internet www.th-rousseau.fr : rubrique *L'établissement/ Qualité et gestion des risques /Déclaration d'un évènement indésirable associé aux soins par un usager* (formulaire en ligne) ;
- **ou, en remplissant par écrit le formulaire** de déclaration d'évènement indésirable au verso de ce document ;
- **ou, en envoyant un mail** à l'adresse suivante : theophile.rousseau@th-rousseau.fr



La Direction des Soins, Qualité et Relation des usagers prendra contact avec vous.

2. A L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ :

- Via le portail national des signalements : https://signalement.social.sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil

Pour plus d'information, veuillez contacter le service Qualité et Gestion des Risques du Centre Hospitalier Théophile Roussel au 01.30.86.44.95 ou 01.30.86.38.55

Formulaire de déclaration d'évènement indésirable associé aux soins

Merci de remplir le formulaire ci-dessous.
Nous vous contacterons dans les plus brefs délais

Nom et Prénom	
Date de naissance	 / /
Sexe	☐ Féminin ☐ Masculin ☐ NC
Numéro de téléphone	
Adresse postale	
Adresse électronique	
Mode de prise en charge	☐ Hospitalisation complète ☐ Centre médico-psychologique ☐ Hôpital de jour ☐ Autre :
Service / Unité de prise en charge	
Date d'admission	 / /
Date de sortie	 / /
Date et heure de l'évènement	 / / h
Description de l'évènement	

Formulaire à déposer ou à envoyer par courrier au :
Centre Hospitalier Théophile Roussel – Service Qualité (bâtiment de la Direction)
1 Rue Philippe Mithouard, BP 71 - 78363 Montesson Cedex